

DROITS DE L'HOMME

Nous nous engageons à :

- Respecter la **liberté d'association** et le droit à la **négociation collective**.
- Ne pas faire travailler des **enfants de moins de 15 ans**.
- Éliminer toutes formes de **travail forcé ou obligatoire**
- Ne faire aucune **discrimination** en matière d'emploi et de profession, ne faire usage d'aucune forme de **violence ou d'harcèlement**.
- Respecter les **horaires de travail réglementaires** dans les pays de production. À défaut, chaque salarié travaillera **60 heures maximum** par semaine et aura un jour de repos hebdomadaire minimum.
- Verser un salaire qui correspond au **minimum légal** (heures supplémentaires comprises) et à ne pas pratiquer de **retenue de salaire** en tant qu'action disciplinaire.



DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Nous nous engageons à :

- Respecter les **dispositions légales** en matière environnementale.
- Veiller à la manipulation, au déplacement, à l'entreposage, au recyclage, à la réutilisation et à l'élimination en toute sécurité des **matières dangereuses**. Respecter les lois en vigueur sur les matières dangereuses et la sécurité des produits et former les salariés concernés.
- Ne pas utiliser de **Diméthyle de Fumarate** pour les produits vendus à Schmidt Groupe.

SÉCURITÉ ET SANTÉ

Nous nous engageons à :

- Garantir des **conditions de travail** qui respectent les **mesures d'hygiène et de sécurité** suivantes : équipements de premiers secours, sorties de secours, équipements de protection individuelle, personnel formé, eau potable, locaux salubres en conformité avec les réglementations en vigueur. Appliquer les mêmes principes sur les logements mis à disposition du personnel.
- Livrer des produits conformes aux **normes de qualité et de sécurité** demandées et à minima applicables dans l'**union européenne**.



INTÉGRITÉ

Nous nous engageons à :

- Refuser toute forme de **corruption**.
- Tenir nos **livres et nos comptes** transparents et à jour.
- Fournir de façon fiable l'**origine des produits** vendus à Schmidt Groupe.
- Respecter la **propriété intellectuelle**.
- Signaler tout **conflit d'intérêt**.

Nous nous engageons à exiger et à faire appliquer les mêmes règles aux sous-traitants qui participent à l'élaboration et la fabrication de nos produits.